



Non respect des conditions de vente

Par **koenig alice**, le 17/11/2016 à 20:01

J'ai acheté un chiffonnier de 6 tiroirs sur un site à 42,9 euros . Ma commande a été validée, le paiement prélevé . 15 jours plus tard, ils annulent ma commande en me disant qu'ils se sont trompés dans le prix, que le prix affiché était celui d'un seul tiroir (j'ai une photo prouvant le contraire !!!!). Je trouve pas ça très commercial , ils pourraient assumer leurs erreurs !!!!! Ils ne m'ont même pas proposé un arrangement, je trouve ça inadmissible !!!!! Ne sont ils pas obligés de vendre au prix affiché ? car d'après leurs conditions générales de vente ci-jointes, ils le sont "ARTICLE 4 : PRIX: Les prix de vente indiqués sur le site sont en euros toutes taxes comprises. Le prix garanti au client est celui affiché sur le site au moment de l'achat. Le prix fixé lors de l'achat est ferme et définitif."

merci de me faire part de vos expériences et des recours possibles

Bonjour,

Merci de ne pas citer de nom de personne ou de marque.

C'est contraire aux usages de ce forum et totalement inutile pour obtenir une réponse d'ordre juridique (thème de ce forum).